

JOURNÉE THÉMATIQUE « PIERRE ORNEMENTALE :

consolidation de filière »

Co-organisé avec...



**Mine
& Société**
Réseau d'excellence



Jeudi 3 novembre 2016 à l'École des Mines d'Alès

Le territoire interrégional des Causses et des Cévennes comprend la plus grande concentration de toitures en lauzes de France et porte une démarche phare au niveau national concernant les ouvrages en pierre sèche. Ce territoire compte les derniers départements français où des artisans vivent du travail d'extraction, de taille et de pose de la lauze de pierre calcaire et schiste (plus quelques autres types, phonolite, etc.) comme matériau de couverture. C'est aussi le territoire où est né le processus de professionnalisation des savoir-faire des bâtisseurs en pierre sèche, appelés également muraillers.

Le comité du patrimoine mondial a reconnu au territoire des Causses et des Cévennes la valeur universelle de ses paysages liés à l'agropastoralisme, en l'inscrivant sur la liste du patrimoine mondial de l'Unesco, à Paris le 28 juin 2011. A cet égard, les savoir-faire de la lauze calcaire et de schiste et des ouvrages en pierre sèche sont considérés depuis lors comme un des attributs essentiels du bien inscrit pour la conservation et la valorisation des paysages agro-pastoraux.



Le projet LAUBAMAC « Consolider les filières des lauziers et bâtisseurs en pierres sèches sur les territoires des Causses et Cévennes » a été retenu dans le plan de gestion de ce bien Unesco et dans le programme du CPIER au titre de la filière pierre du massif central.

Dans la région, il existe des démarches encourageantes qui ont permises la consolidation de filière. C'est le cas de l'association ABPS (Artisans Bâtisseurs en Pierre Sèche) dont les membres sont spécialisés dans les techniques de constructions en pierre sèche et œuvrent pour le développement de la filière et la transmission de leur savoir-faire. Plus récentes, l'association Granit et Pierres du Sidobre, créée en janvier 2014,

est née de la volonté des professionnels, granitiers transformateurs, carriers et professions associées, de travailler ensemble au développement de la filière. De telles approches pourraient servir d'exemple à d'autres maillons de la filière qui rencontreraient des difficultés de développement.

Programme de la journée thématique
« Pierre ornementale : consolidation de filière » :

Toutes les présentations et table ronde se dérouleront en Amphi pasteur 1, dans les locaux de l'Ecole des mines d'Alès, sur le site de Clavière.

- 9h00 – 9h15 :** Arrivée et accueil des invités
- 9h15 – 9h30 :** Mot de bienvenu de la SIM et présentation de l'EMA
Par David SALZE, EMA et Jean-Pierre ROLLEY, SIM
- 9h30 – 10h15 :** Séance plénière : 1^{ère} partie
- ❖ Présentation du projet LAUBAMAC
Par M. DOLLFUS, PNC
 - ❖ Le rôle de l'UNICEM dans la filière pierre ornementale
Par JB. LAUZE, UNICEM
- 10h15 – 10h30 :** Pause-café
- 10h30 – 11h30 :** Séance plénière : 2^{ème} partie
- ❖ Présentation Association ABPS
Par C. O'NEILL, ABPS
 - ❖ Présentation Association Granit et Pierres du Sidobre
Par C. KIEFFER, AGPS
 - ❖ Présentation de la thèse pour LAUBAMAC : « Approvisionnement en matériau local de lauze calcaire en garantissant sa non gélivité à l'échelle du Massif Central »
Par G-I. FOQUE DJOMBOU, EMA
- 11h30 – 12h30 :** Table ronde :
Animée par D. SALZE, EMA
- ❖ « Les clés pour réussir une véritable consolidation de la filière pierre ? »
- 12h30- 14h :** Repas
- 14h- 17h :** visite de la carrière de Montdardier

Inscription :

Les personnes désirant participer à la journée thématique « PIERRE ORNEMENTALE : consolidation de filière » sont invitées à confirmer leur présence en précisant si vous participez à la visite de l'après-midi par mail sur l'adresse suivante : **yannick-igor.fogue-djombou@mines-ales.fr** ou **david-salze@mines-ales.fr** au plus tard le **jeudi 6 octobre 2016,**

Ceux qui prendront le repas au restaurant de l'école des mines doivent envoyer par mail un chèque de **9,5 Euros (neuf euros et cinquante centimes)** à l'ordre de : «agent comptable de l'Ecole des mines d'Alès », par courrier à l'adresse :

David SALZE
Ecole des mines d'Alès
6 avenue de Clavière
30319 Alès Cedex
France

Une fois que l'inscription est validée, le participant recevra une notification de confirmation.

NB : Le nombre de place pour effectuer le déplacement pour la visite en bus est limité. Seuls les premiers ayant confirmés auront accès aux moyens de transport prévu pour le déplacement. Cependant il est possible d'effectuer le déplacement avec sa voiture personnelle.

Modalités d'annulation :

Toute annulation devra être signalée par mail ou par écrit via l'email d'inscription et au plus tard 21 jours avant l'évènement. En cas d'urgence, l'annulation pourra être annoncée par téléphone. Dans ce cas, elle devra faire l'objet d'une confirmation écrite sous 24 heures.

Informations Pratiques :

Accès :

- **Lieu conférence :** Ecole des Mines d'Alès
Site de Clavières, Amphi Pasteur 1
6 Avenue de Clavières
30100 ALES
Tél : 0466785000
Coordonnée GPS: 44.13312 - 4.08836
- **Lieu de visite :** carrière Montdardier
Adresse : Les Campels, 30120 Montdardier

Contact :

David SALZE, david-salze@mines-ales.fr 06 81 03 24 20

Yannick Igor FOGUE DJOMBOU, yannick-igor.fogue-djombou@mines-ales.fr 06 59 93 02 91